

LIVRES

De l'avenir



L'avenir ne se prévoit pas. Il se prépare. Tel est probablement le principal enseignement de la prospective. De quoi demain sera-t-il fait ? Dans le détail, personne n'en sait rien. Un peu de rétrospective et d'imagination permet, cependant, d'éclairer le chemin, au moins d'en baliser les points importants.

LA RÉHABILITATION DES VILLES

par George Martine, Gordon McGranahan, Mark Montgomery, Rogelio Fernandez-Castilla (dir.) « The New Global Frontier. Urbanization, Poverty and Environment in the 21st Century », Londres, Earthscan, 2008, 386 pages.

S'il y a quelque chose de certain c'est que le monde de demain sera plus urbain. Une grande partie des enjeux du XXI^e siècle se trouve dans les villes des pays en voie de développement et dans la manière dont elles seront gérées. C'est ce qu'illustrent les experts réunis par le Fonds des Nations unies pour la population. Aujourd'hui, la moitié de l'humanité vit en ville. Évidemment, la situation est bigarrée. L'urbanisation de nombre de pays développés a atteint des seuils très élevés, qui ne sont pas partout appelés à être dépassés. A l'inverse, l'urbanisation des pays en développement va se poursuivre. De 2000 à 2030, la population urbaine asiatique devrait doubler, de 1,36 à 2,64 milliards de citadins. En Afrique, la population vivant en ville passerait de 294 à 742 millions. Nos experts reviennent sur une série d'idées reçues. La croissance urbaine ne concernera pas d'abord les « mégacités » de plus de 10 millions d'habitants, mais les villes « moyennes » (de 0,5 à 1 million d'habitants), et elle résultera davantage de l'accroissement naturel des villes que des migrations rurales. Le nombre de pauvres y augmentera de façon colossale. Les Nations unies estiment que le nombre de personnes vivant dans des bidonvilles a déjà dépassé 1 milliard en 2007. Et pourrait atteindre 1,4 milliard en 2020, voire 2 en 2030. La perspective optimiste des auteurs s'oppose pourtant aux visions apocalyptiques de l'avenir urbain. L'idée force est d'envisager l'urbanisation comme irréversible et potentiellement positive. Les villes sont vues, dans cette optique, comme les moteurs de la croissance, qui permet aux pauvres de voir leurs conditions de vie s'améliorer. Les auteurs soulignent aussi les avantages de la ville en termes de préservation de l'espace et de l'énergie, d'accès à l'éducation, à l'émancipation et aux services. Si les politiques cherchent longtemps à freiner le mouvement d'une urbanisation observée avec hostilité, il est désormais établi que, pour briser le cycle de la pauvreté et s'inscrire dans une optique de

développement durable, il faut soutenir et accompagner des politiques favorables à la croissance urbaine. C'est un retournement et un défi absolument considérables.

LES ÉTATS-UNIS EN 2033

par Herbert J. Gans « Imagining America in 2033. How the Country Put Itself Together After Bush », Ann Arbor, University of Michigan Press, 2008, 210 pages.

Il était une fois l'Amérique en 2033. Le grand sociologue Herbert J. Gans se lance dans ce qu'il appelle la « narration utopique », et s'intéresse aux présidents américains qui vont se succéder à partir de 2012. Parmi eux, une femme et un Latino. Résolument optimiste, Gans se donne comme hypothèse de départ un environnement géopolitique qui n'obligerait pas les nouveaux occupants du bureau ovale à procéder à des choix trop drastiques. Pendant vingt ans, il ne s'y produit ni choc du type 11 Septembre, ni crise aiguë opposant les États-Unis à la Russie ou à la Chine. Gans qui a achevé sa rédaction en octobre 2007, n'a pas non plus imaginé une crise financière qui pourrait déstabiliser le système bancaire et faire entrer le monde en récession.

Dans cette semi-utopie, l'Amérique de 2033 deviendrait bien moins polarisée, avec des citoyens plus confiants les uns dans les autres, plus tolérants, plus respectueux de l'environnement. Alors que, au milieu des années 2000, quelques pays européens ont commencé à limiter la vitesse sur les autoroutes à 40 miles, le candidat démocrate pour l'élection de 2034 irait jusqu'à insérer une telle mesure dans son programme. L'Etat providence, grâce à la réduction des budgets affectés à la défense, serait consolidé. Avec une tonalité un rien idyllique, on apprend que la semaine de travail serait passée à 30 heures. La famille aurait continué ses transformations au point de faire de la famille nucléaire un quasi-anachronisme dans des villes à densité de population accrue. Les politiques sociales auraient connu une profonde rénovation, avec la création d'un « earned estate tax credit » permettant à chaque Américain de laisser un petit capital à ses enfants. En matière éducative, une « small class initiative » aura permis la réduction de la taille des classes dans les écoles publiques, la diminution drastique de l'échec scolaire et, des années 2010 à

2032, la création de près de 1 million de postes supplémentaires d'enseignant. La lutte contre la pauvreté a été profondément remaniée. Le seuil de pauvreté s'est établi désormais en pourcentage du revenu médian (67 % en 2015). En matière d'assurance-maladie, le programme Medicare (jusqu'aux années 2010 réservé aux personnes âgées) a été rebaptisé Supercare et étendu à toute la population.

Gans imagine un avenir tout de même radieux... A travers son texte, qui fourmille d'idées, on voit surtout qu'auteur n'aime pas George Bush, présenté dans une formule cinglante comme « le dirigeant le plus dangereux de la planète ». Avec un mélange d'estimation, de projection et d'imagination, il produit une œuvre relativement originale, que l'on peut qualifier de sociologie prospective. A relire en 2033.

UN XXI^e SIÈCLE À ORGANISER

par Chris Patten « What Next ? Surviving the Twenty-First Century », Londres, Allen Lane, 2008, 491 pages.

La Chine et l'Inde prendront une place toujours plus importante dans le jeu de la mondialisation et de sa régulation. Chris Patten, ancien commissaire européen et maintenant chancelier de l'université d'Oxford, est un homme du XX^e siècle qui a des idées sur le XXI^e. Dans son dernier livre, il liste et analyse les problèmes auxquels le monde devra faire face : les centaines de millions de pauvres urbains, la guerre, la maladie, les épidémies, le changement climatique, le fanatisme anti-occidental, la gestion de l'énergie, la prolifération nucléaire, les conflits potentiels autour de l'eau, etc. Au-delà de ces thèmes finalement assez communs, Patten s'attarde sur la criminalité internationale, la drogue et le marché des armes. Ce sont des sujets de ce type, le « côté sombre de la mondialisation », qui invitent à une coopération internationale renforcée. Sans originalité excessive, Patten note que les problèmes et les solutions sont connus. Ce qui manque, c'est de la volonté politique (ce qui aurait pu être écrit en français dans le texte).

On relèvera dans cet impressionnant tour d'horizon une originalité : s'il doit avoir plus d'intégration internationale, c'est tout de même aux échelles locales que doivent se traiter les problèmes globaux. Il en va ainsi par exemple de la drogue.

De cet ouvrage d'une grande richesse, on retiendra aussi des photos commentées avec un humour tout britannique, ainsi qu'un aveu : l'auteur n'a jamais mangé un Big Mac.

JULIEN DAMON
Professeur associé à Sciences po (master d'urbanisme)

LE POINT DE VUE DE CYRIL DEMARIA

Délais de paiement : une réduction nuisible

La réduction des délais de paiement entre entreprises commence officiellement à entrer en application le 1^{er} janvier.

Il semble assez paradoxal que le promoteur d'une loi qui va envoyer directement un nombre considérable de PME industrielles en redressement judiciaire soit justement le secrétaire d'Etat en charge de ces dernières. L'instrument de cette déclamation est simple et radical : la réduction des délais de paiement.

Sur le papier, pourtant, l'idée semblait sympathique : les PME souffrant de la crise du crédit, il devenait nécessaire d'accélérer la rotation de la trésorerie et de réduire leur besoin en fonds de roulement. Comment ? En forçant chaque maillon de la chaîne à payer plus vite ses factures, et notamment les administrations et les grandes entreprises vues comme les principaux fauteurs de troubles.

C'est oublier un peu vite que les PME n'ont pas attendu les pouvoirs publics pour s'attaquer au problème de leur poste client, en le mobilisant par l'affacturage et d'autres procédés. Même si cela leur coûte en frais financiers, les PME ont ainsi l'opportunité de recevoir le fruit de leurs ventes rapidement sans souffrir de l'aléa des délais de paiement. A l'inverse, jusqu'à présent, elles négligent leurs paiements à leurs fournisseurs et utilisent ces délais comme bon leur semble. Or, il n'existe pas à l'heure actuelle de moyen de... mobiliser un poste fournisseur - car c'est une dette et non une créance. Réduire les délais de paiement aux fournisseurs revient donc à augmenter substantiellement les besoins en fonds de roulement des PME, bien au-delà de l'économie de frais financiers générée par la réduction des délais de paiement de leurs clients. Concrètement, les délais de paiement des clients coûtent à 1 à 2 % du chiffre d'affaires à une PME industrielle en frais d'affacturage. En revanche, les délais de paiement aux fournisseurs représentent de 10 à 15 % de son chiffre d'affaires. En voulant réduire le recours au crédit, on va de fait créer un besoin massif de financement de production par des crédits de campagne - aujourd'hui indisponibles. En plus les PME en question vont devoir affronter dans un rapport de force inégal des monopoles publics et des oligopoles privés.

La peur de l'amende devrait inciter chaque acteur à se conformer à la loi. Si cette amende était proportionnelle au chiffre d'affaires et inversée à la partie qui a souffert du dommage, ce serait vrai. Si une PME industrielle de l'équipement automobile tentait de faire valoir son droit contre ses clients fabricants d'automobiles, elle s'exposerait de fait, outre le risque de perdre ses clients, à... enrichir l'Etat qui percevrait le produit de l'amende de 15 à 75.000 euros. Quel est donc l'intérêt de la PME de demander à faire respecter cette loi ?

A l'inverse, il est probable que le fournisseur d'acier quasiment monopolistique ne verra aucun inconvénient à faire appliquer la loi sachant que la PME ne peut se passer de son produit et qu'en cas de disparition de cette PME, ce n'est qu'une très faible partie de son chiffre d'affaire.

Réduire les délais de paiement aux fournisseurs revient à augmenter substantiellement les besoins en fonds de roulement des PME, bien au-delà de l'économie de frais financiers générée par la réduction des délais de paiement de leurs clients.

faire qui est affectée. Enfin, si la peur d'une amende suffisait à résoudre un éventuel problème, cela signifierait qu'il n'y aurait plus d'excès de vitesse en France et que toutes les entreprises déposeraient leurs comptes annuels auprès des greffes de tribunaux de commerce.

De nombreuses PME industrielles vont donc se retrouver entre le marteau et l'enclume à partir du 1^{er} janvier prochain, pour un gain théorique de... 4,5 jours sur la réalité des délais de paiement constatés par l'Observatoire des délais de paiement (60 jours contre 64,5 constaté pour l'ensemble des PME, et 90 à 100 pour les PME industrielles). Cela ne peut que contribuer à pointer un peu plus le tissu industriel français ressemblant déjà passablement à une dentelle ouvragée.

Cyril Demaria est écrivain et journaliste. Il enseigne la finance à l'ESSCA, l'EADA et la ZHAW.

La mappemonde des passions

LA GÉOPOLITIQUE DE L'ÉMOTION
par Dominique Moïsi
Flammarion, 268 pages, 20 euros.



L'Occident a peur. L'Asie est grandie par l'espoir. Le monde arabo-musulman est paralysé par l'humiliation. Rien n'est évidemment aussi tranché sous la plume de Dominique Moïsi qui publie en français, après l'avoir écrit en anglais, sa « Géopolitique des émotions » en la réactualisant. L'auteur, fin connaisseur des questions internationales, dresse une carte du monde impressionniste, retournant même parfois à des anecdotes ou de simples souvenirs de ses nombreux voyages autour de la planète pour faire comprendre son propos. Ainsi, dit-il, le Japon ne partage pas le même optimisme que le reste de l'Asie. Et l'Europe et les États-Unis qui forment cet Occident craintif n'ont pas la même vision du monde. La première redoute de perdre sa raison d'être et l'Amérique du Nord craint son déclin. Avec la peur de l'approche presque certaine de cette fin 2008 d'une récession voire même d'une dépression, l'auteur évoque même une certaine décadence américaine. « Le

XX^e siècle fut à la fois celui de l'Amérique et de l'idéologie ; le XXI^e siècle est celui de l'Asie et de l'identité »

Dans ce tableau, il y a les « inclassables » comme la Russie ou se mêlent à la fois peur, humiliation et espoir, ou encore Israël où l'on retrouve ces ingrédients mais où le « poids excessif de l'histoire » a créé vis-à-vis des Palestiniens un « mélange émotionnel détonnant ». Dans cette catégorie, Dominique Moïsi classe également l'Afrique entre « espoir et désespoir » et l'Amérique latine tentée par sa contradiction entre « populisme et progrès ».

Mais l'ouvrage veut être avant tout celui d'un homme « passionnément modéré » qui cherche à offrir aux lecteurs non pas une nouvelle idéologie ou un système complet

mais avant tout un instrument pour comprendre la mondialisation et ses menaces. « Une tentative, dit-il, de produire une carte de la mondialisation en fonction des émotions »

Ces émotions, qui à leur tour influencent la géopolitique, sont très largement amplifiées par les médias et « la terre est plus passionnée que jamais ».

La démarche de l'auteur s'inscrit loin des visions simplifiées du monde, trop optimiste comme le concept de « triomphe de la démocratie » de Francis Fukuyama ou trop pessimiste comme celui de « choc des civilisations » de Samuel Huntington, et très loin du concept de lutte de classes marxiste.

En s'appuyant sur l'analyse des émotions à travers le monde, le conseiller spécial de l'Ifrî (Institut français des relations internationales) se veut néanmoins optimiste sur le monde à l'horizon 2025. L'interrogation de ce fils d'un survivant d'Auschwitz est forte. Le monde sera-t-il capable d'accomplir à cet horizon ce que son père a accompli ? C'est-à-dire transcender la peur et l'humiliation et rallumer l'espoir, même face à la tragédie.

JACQUES HUBERT-RODIER

LA REVUE DU JOUR

Il n'est jamais opportun de diminuer les déficits



Le propos. « Pourquoi les dettes de l'Etat ont-elles été jusqu'ici remboursées sans drame ? C'est qu'elles ont été annulées par l'inflation. »

Dans « Sociétal », François Ecalte, l'économiste spécialiste des finances publiques à l'université Paris-I, s'exerce à un jeu de questions-réponses, pour illustrer un sujet brûlant à l'heure où l'on apprend que la France s'approchera des 4 % de déficit en 2009. Qu'il de la solidarité intergénérationnelle ? demande celui qui était, en 1997, en charge des finances publiques à la Direction de la prévision du ministère de l'Economie. Certes, le bébé français né en 2008 aura un niveau de vie plus élevé en 2050, mais à quel prix ? Simplement celui du report des conflits pour la répartition du pouvoir d'achat au sein de sa génération. « Nous achetons à crédit la paix sociale en reportant la résolution des conflits sur nos descendants. » Il ne paraît jamais opportun de réduire les déficits et, à la lecture de ce dossier, on comprend pourquoi !

La citation. « L'évolution de la dette est comparable à celle d'une boule de neige qui descend une pente : si on ne l'arrête pas, elle se transforme en avalanche dévastatrice. » L'expression est de François Ecalte, dans un chapitre sur le risque de faillite de l'Etat.

Le plus. L'édition de Jean-Marc Daniel, économiste et directeur de « Sociétal », est en libre accès sur www.societal.fr, ainsi que l'article de François Ecalte.

J.-M.C.

Dossier : « Finances publiques : le mal français ? », in « Sociétal », 4^e trimestre 2008, n°62, 160 pages, 14 euros.